



GESTION DES OCCASIONNELS

Vous êtes chef d'exploitation et souhaitez nous déléguer la gestion RH de vos occasionnels, nos équipes sociales et paie vous accompagnent tout au long de l'année mais aussi lors des récoltes et des vendanges.

AVANTAGES

S'APPUYER SUR L'EXPERTISE DE NOS ÉQUIPES SOCIALES ET PAIE EN NOUS DÉLÉGUANT LA GESTION RH DE VOS TRAVAILLEURS OCCASIONNELS POUR GAGNER EN TEMPS ET EN SÉCURITÉ

- ▶ Diagnostic des besoins
- ▶ Comparatif des avantages Fillon et TO/DE, choix de l'option
- ▶ Montage du dossier
- ▶ Réalisation des contrats et formalités d'embauche
- ▶ Réalisation des paies et solde de tout compte
- ▶ Déclarations sociales
- ▶ Conseil juridique et RH personnalisé
- ▶ Accompagnement spécifique en période de vendanges/récoltes

DIAGNOSTIC

- Analyse du volume d'occasionnel
- Modalités de collecte des informations/variable de paie
- Définition de l'offre personnalisée adaptée au besoin

COMPARATIF DES DISPOSITIFS DE RÉDUCTION CHARGES SOCIALES

- Comparatif des dispositifs TO/DE et Fillon
- Etude d'opportunité
- Aide à la prise de décision
- Choix de l'option et formalisme afférent

MONTAGE DU DOSSIER

- Montage et paramétrage du dossier
- Création des salariés existants
- Rattachements aux organismes
- Paramétrage spécifique selon les besoins du dossier

CONTRATS ET FORMALITES D'EMBAUCHE

- Etablissements des contrats de travail, avenants
- Réalisation des déclarations d'embauche (DPAE)
- Création des nouveaux salariés dans le logiciel paie

PAIE ET SOLDE DE TOUT COMPTE

- Etablissements des bulletins de paies
- Réalisation des soldes de tout compte
- Emission des documents de rupture

DÉCLARATIONS SOCIALES

- Etablissement des déclarations sociales nominatives (DSN)
- Gestion et suivi des paiements/règlements aux organismes
- Respects des délais légaux, contrôle de conformité

CONSEIL JURIDIQUE

- Assistance juridique en cas de problématique RH avec un occasionnel
- Réponse aux questions et interrogations de nature juridique
- Assistance précontentieux en cas de litige avec un occasionnel

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE VENDANGES/RECOLTES

- Organisation spécifique en période de vendanges/récoltes
- Mise en place d'une équipe dédiée spécialisée
- Délai de traitement réduit pour faire face aux besoins de la période
- Mise en place d'une astreinte téléphonique le week-end
- Dépôt/retrait des documents facilité (en agence près de chez vous)

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :
social@69.cerfrance.fr